

Journées Européennes du Patrimoine 2022



Credit photo Christian Broutin

Appel aux Poètes de la boucle de la Seine

Si la Seine vous inspire (sa couleur, ses reflets, son mouvement, son histoire...), accueillez vos émotions, laissez parler votre imagination, osez glisser quelques jolis mots sur le papier et faites-les nous parvenir.

La Seine est un patrimoine vivant et nous la célébrerons les 16, 17,18 septembre sur les deux rives. Pour préparer ces journées et créer du lien entre nous qui vivons dans la boucle, **les Mairies de la Roche-Guyon, de Moisson avec le musée de la Ballonnière, de Bonnières avec la Maison Agutte Sembat**, lancent, en commun, **un grand concours de poésie sur le thème de la Seine.**

Poèmes en vers ou poèmes libres à envoyer par courrier ou par mail, avant le 8 juillet 2022. Le poème classique en vers demande que l'on respecte des formes très précises par exemple , la longueur des vers , le rythme des rimes, alors que le poème en vers libres ne l'exige pas. Chacun a ici le choix.

Un jury de poètes experts recevra l'ensemble des poèmes et élira les plus belles compositions.

Nous partagerons ensemble les résultats autour d'un moment de convivialité le dimanche 18 septembre à la Roche-Guyon.

Règlement au verso



Règlement du Concours de Poésie J.E.P 2022

« La Seine, notre Patrimoine vivant »

Article 1 :

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, les communes de La Roche-Guyon, Moisson, Bennecourt et Bonnières-sur-Seine vous proposent **un concours de poésie ouvert à tous, sans condition d'âge, de lieu de résidence ou de nationalité.**

Article 2 : le thème est : « La Seine »

Article 3 :

- Le format ne devra pas dépasser une feuille A4 (21 x 29.7)
- Le français sera obligatoirement la langue de composition.
- Le texte sera dactylographié, et devra comporter au moins une fois le mot Seine.
- Chaque candidat ne pourra faire parvenir qu'un seul poème qui devra **obligatoirement comporter un titre.**

Article 4 :

- Les copies seront anonymes et ne devront comporter aucune indication permettant d'identifier l'auteur. Seul le bulletin d'inscription qui sera envoyé avec, nous permettra d'identifier l'auteur.
- La poésie avec le bulletin d'inscription seront

à envoyer ou déposer à :

**La Mairie de la Roche Guyon
JEP 2022 Concours de poésie**

Avenue général Leclerc
95780 La Roche Guyon

ou à adresser par mail à :

vivhas@hotmail.fr

Un mail de confirmation vous sera retourné.

Article 5 : Un prix sera décerné aux lauréats de chaque catégorie.

- Catégorie 1 : enfants de moins de 12 ans
- Catégorie 2 : ados (+ de 12 ans),
- Catégorie 3 : adultes (+18 ans)



Bulletin d'inscription

Nom :

.....

Prénom :

.....

Date de naissance :

Catégorie :

Titre du poème :

.....

Adresse personnelle :

.....

.....

.....

Téléphone :

.....

Courriel :

.....

Déclare avoir pris dûment connaissance du règlement du concours et s'engage à le respecter. - Déclare être bien l'auteur du poème présenté - Atteste sur l'honneur ne pas avoir effectué de plagiat pour une partie ou la totalité du poème présenté.

Date :

Signature :



MAISON
AGUTTE
SEMBAT



Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Le responsable du traitement dans le but de :

Réception et examen par un jury de poètes choisis en commun par les responsables patrimoine des Mairies de LA Roche Guyon, Moisson, Bonnières sur Seine et Bennecourt.

Elles sont conservées pendant deux ans et **sont destinées à être traitées par le jury des poètes JEP 2022** en cours de constitution, jury qui devra élire dans chaque catégorie, le ou les poèmes les plus prometteurs, pour alimenter le cercle des poètes de la boucle qui en découlera et ce en plein accord avec les personnes qui en sont les auteurs.

Destinataires des données : Mairie de la Roche Guyon responsable Claude Faucher Nicolay assistée de Lyne Vernes, Samuel Bourré et Francis Lacroche.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant le responsable du traitement : Claude Faucher Nicolay. En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil.

En lançant ce Concours, notre plus vif désir est que tous les talents qui sommeillent sur les deux rives, se révèlent et se rassemblent pour former à terme, « **le cercle des poètes de la Boucle** », qui pourrait être soutenu par toutes les communes des deux rives, soucieuses de rendre ainsi hommage à la beauté qui nous entoure et à ce territoire qui nous unit.

Les poètes « en herbe » qui exaltent la Seine aujourd'hui, sont notre patrimoine commun pour demain.

